



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 26
Voix favorables : 26
Voix défavorables :

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 10 mars 2020

Délibération
n° CA 2020 - 44

relative aux frais d'inscription à la soirée des diplômés
organisée par l'École de Management de Toulouse

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-3,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

Les frais d'inscription à la soirée des diplômés 2020 organisée par l'École de Management se ventilent comme suit :

Tarif 1 : 35 € (adhérent) - 50 € (non adhérent)

Tarif 2 : 32 € (adhérent) - 47 € (non adhérent)

Tarif unique : 17,50 € (personnel enseignant et administratif)

La Présidente du Conseil d'Administration,



Corinne MASCALA